



Marion Léotoing
Rédactrice en chef

tsa

Travail Social Actualités
80, avenue de la Marne, 92546 Montrouge cedex
E-mail: tsa@editions-legislatives.fr
Service Relations Clientèle
Tél.: 01 40 92 36 36 - Fax: 01 40 92 37 74
Directrice des rédactions: Sylvie Faye
Directrice de la rédaction Action sociale et Sociétal: Florence Elguiz
Rédaction du mensuel: Tél.: 01 40 92 37 58
Marion Léotoing (*Rédactrice en chef*),
Sorithi Sa (*chef de rubrique*)
Avec la participation de: Laetitia Delhon,
Audrey Guiller, Madeline Gutenber,
Marie-Hélène Khouri, Anne-Sophie Moutier,
Marie Pragout, Lola Vincent, Aurélie Vion
Page Regard: Michel Borgetto
Secrétariat de rédaction: Adélia Da Silva
Rédaction de www.tsa-quotidien.fr
Linda Daovannary (*Rédactrice en chef*),
Olivier Bonnin, Noël Bouttier
Comité éditorial
Florence Braud, Michel Borgetto, Xavier
Bouchereau, Olivier Cany, Bernard Ennuyer,
David Laumet, Olivier Poinsot, Christel Prado,
Johan Priou, Jean-Paul Raymond, Denis Vallance
Publicités: Fax: 01 40 92 30 15
Responsable du service publicité: Myriam Lacroix
Tél.: 01 40 92 69 66
Directrice de publicité: Katy Assouline
Tél.: 01 40 92 23 61 - kassouline@directions.fr
Chef de publicité: Julien Romo
Tél.: 01 40 92 30 11 - jromo@editions-legislatives.fr
Annonces classées et offres d'emploi:
M Publicité - Directeur: Cyril Gardère
Directrice de clientèle: Paula Gravelot
Tél.: 01 57 28 39 42
Chef de publicité: Pascal Betmont
Tél.: 01 57 28 38 62
Conception graphique: primo & primo
Impression sur du papier Terraprint 80 g;
Imprimerie Chirat, 744, rue de Sainte-Colombe,
42540 Saint-Just-la-Pendue
Caractéristiques environnementales:
Origine de la fibre: Allemagne; sans fibres recyclées;
sans certification; eutrophisation: 16 g/t

  **PEFC** 10-31-1316

Abonnement (tarifs pour la France métropolitaine):
Abonnement annuel à **t**sa (10 mensuels
et accès à **t**sa en ligne): 169,03 € TTC
Abonnement annuel à **t**sa + Suppléments Textes:
(10 mensuels, 10 Suppléments Textes, accès
à **t**sa en ligne): 238,91 € TTC

ÉDITIONS
LEGISLATIVES

© 2017 - ÉDITIONS LÉGISLATIVES - SAS au capital
de 1 920 000 € - SIREN 732 011 408 RCS Nanterre
Président, Directeur de publication: Laurent Cheru
Directrice générale: Sylvie Faye
Principal associé: Éditions Lefebvre Sarrut
Dépôt légal: à parution - Imprimé en France
Publication mensuelle
Commission paritaire: 0521 T 89852
ISSN: 2101-3977

Nouvelle donne

Mais que se passe-t-il dans le secteur de la protection de l'enfance ? On ne compte plus, depuis quelques semaines, voire quelques mois, les articles partagés sur les réseaux sociaux, relayant les mouvements, grèves, manifestations de salariés excédés, révoltés et inquiets, à la fois quant à leur emploi et au sort fait aux enfants en danger. De Marseille à Cherbourg, en passant par les Hauts-de-Seine et l'Île-et-Vilaine: un peu partout en France, les digues semblent lâcher. Chaque fois, les mêmes difficultés remontent: manque de moyens, d'effectifs, et incapacité à prendre en charge et à protéger, dans ces conditions, des enfants aux problématiques de plus en plus lourdes, parfois psychiatriques.

La problématique n'est pas nouvelle. Elle a toutefois pris une autre dimension dans le Maine-et-Loire (ce numéro, p. 10). Là, le conseil départemental (CD) a décidé de prendre le taureau par les cornes en lançant un appel à projet visant à réattribuer l'ensemble des places. Manière, se défend-il, de tout remettre à plat pour repartir sur de nouvelles bases et mieux répondre aux besoins des enfants sur le territoire. Résultat: quatre associations historiques sur le carreau. Et des salariés qui battent le pavé régulièrement, depuis des semaines, pour défendre leurs emplois et l'avenir des enfants qu'ils accompagnaient. La mobilisation, qui a réuni 2000 personnes à Angers le 12 juin dernier, ne faiblit pas.

Un collectif de marcheurs a même décidé de rallier la capitale à pied entre le 27 juin et le 4 juillet, jour d'appel à manifestation à Paris, à l'occasion des Assises de la protection de l'enfance.

Au-delà de la question lancinante des finances, l'affaire illustre la nouvelle donne qui s'esquisse dans le secteur social et médico-social: celle d'une mise en concurrence des associations entre elles. Dans ce contexte, la prime est-elle donnée aux organisations les plus évolutives et constructives, en prise avec les besoins des enfants, comme l'avancent le CD et les intéressées? Ou au moins-disant financier, comme le laissent entendre les associations écartées, qui s'insurgent d'avoir vu leurs propres propositions d'évolution ignorées? Très mobilisée sur le dossier, l'Uriopss Pays de la Loire, qui conteste la pertinence du recours à l'appel à projet dans ce cadre, ne se positionne pas à cet égard. Mais met l'accent, dans une lettre ouverte adressée fin juin à l'ensemble des décideurs publics, sur la nécessité d'un « dialogue de qualité et dans la durée entre les acteurs de l'action sociale, pour favoriser la coconstruction des politiques publiques ». Autre façon de dire que les associations n'entendent pas se laisser reléguer au rang de simples prestataires du social. ■

Un peu partout
en France, les digues
semblent lâcher.

Retrouvez-nous sur twitter  @TSAactu
et Facebook  Travail Social Actualités - TSA